

FranceAgriMer

> Les synthèses de FranceAgriMer

Mars 2016 • numéro **35**

VINS /



VINS COMMERCE EXTÉRIEUR BILAN 2015



Accompagner
les filières
80ans
FranceAgriMer

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr
www.agriculture.gouv.fr

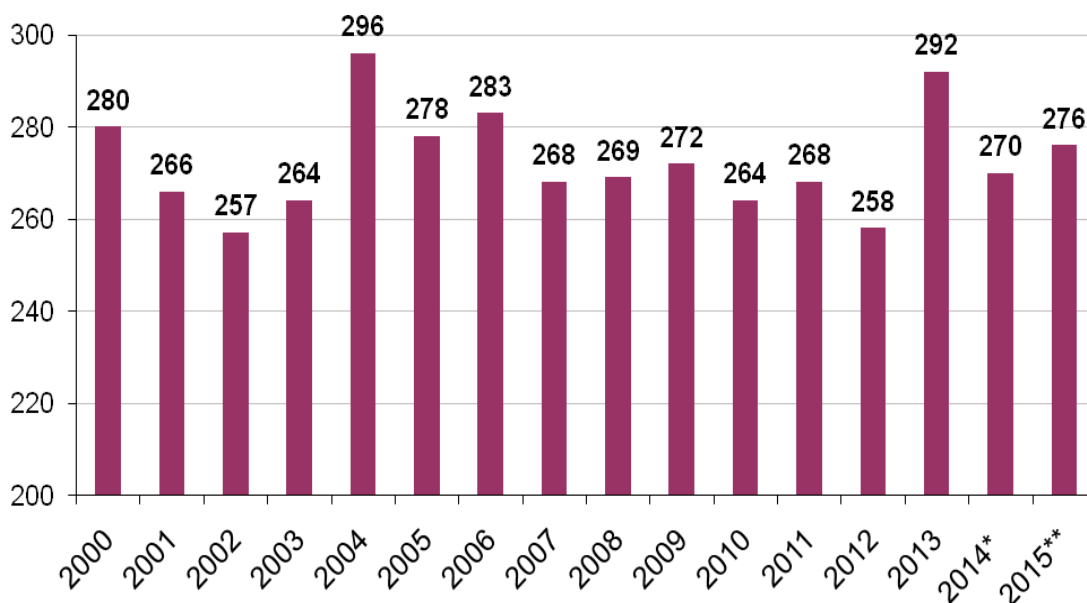
Le contexte mondial	2
Potentiel de production mondial.....	2
Consommation mondiale	3
Les importations françaises de vins	4
Les importations françaises de vins par catégorie	4
Les importations françaises de vins par provenance	6
Les exportations françaises de vins	8
Les exportations françaises de vins par catégorie	8
Les exportations françaises de vins par destination.....	12
Focus sur le commerce extérieur français des spiritueux	15
Le solde du commerce extérieur des vins et spiritueux	17

Potentiel de production mondiale

En 2015, la production mondiale de vin (hors jus et moûts) est estimée à 276 millions d'hectolitres par l'OIV. Elle est en progression par rapport à la production 2014, qui avait atteint un niveau moyen. La production 2015 devrait se situer au niveau de la moyenne quinquennale 2010/2014.

Evolution de la production mondiale de vin (hors jus et moûts)

(en millions d'hectolitres)



* Provisoire (2014)

** Estimation (2015)

Source : OIV

La production européenne (Union européenne à 28) représente près de 60 % de la production mondiale de vin et les trois principaux pays producteurs de vin dans le monde sont européens : Italie, France et Espagne. En 2013, l'Italie et l'Espagne avaient atteint de très hauts niveaux de production, qui avaient entraîné une importante hausse de la production mondiale. En 2014, les productions de ces deux pays étaient redescendues dans la moyenne. La France, qui, à l'inverse, avait connu une production faible en 2013, était repassée à la première place des pays producteurs de vin dans le monde en 2014. En 2015, la France (47,4 millions d'hectolitres) cède à nouveau sa place de leader de la production mondiale au profit de l'Italie (48,9 millions d'hectolitres). L'Espagne qui retrouve un niveau moyen de production (36,6 millions d'hectolitres) reste le troisième pays producteur dans le monde.

Les Etats-Unis, qui enregistrent pour la deuxième année consécutive un niveau élevé de production (22,1 millions d'hectolitres), conservent leur rang de quatrième pays producteur de vin dans le monde. L'Argentine, cinquième plus grand pays producteur de vin, voit sa production reculer à 13,4 millions d'hectolitres, tandis que le Chili affiche un record de production avec 12,9 millions d'hectolitres en 2015.

Les productions australienne (12 millions d'hectolitres) et néo-zélandaise (2,4 millions d'hectolitres) sont quasi-stables depuis 3 ans, si on exclut le niveau exceptionnel de la production néo-zélandaise en 2014.

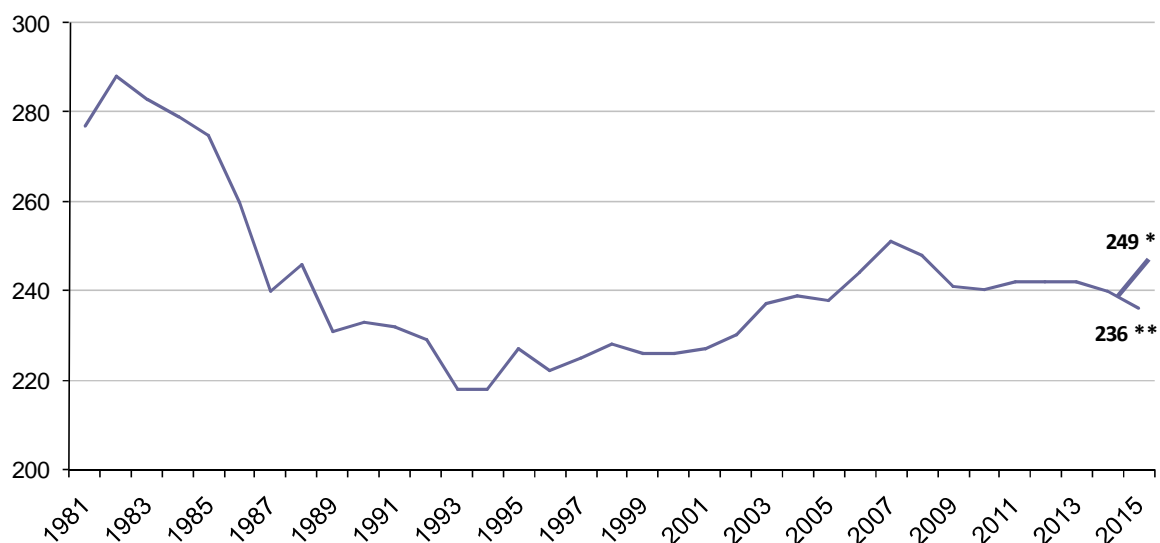
Consommation mondiale

A cette date, on ne dispose pas encore des chiffres définitifs de la consommation de vin, que l'on estime toutefois dans une fourchette de 235,7 à 248,8 millions d'hectolitres, soit un milieu de fourchette à 242,3 millions d'hectolitres en hausse par rapport à 2014. On constate la poursuite de l'internationalisation des marchés.

Cette année, comme d'ailleurs l'année précédente, l'équilibre du marché est assuré. La production 2015 permettra de couvrir la consommation et les besoins de vins pour les usages industriels (Brandy, vinaigre, vermouth).

Consommation mondiale de vin de 1980 à 2015

(en millions d'hectolitres)



* Estimation 2015 fourchette haute

** Estimation 2015 fourchette basse

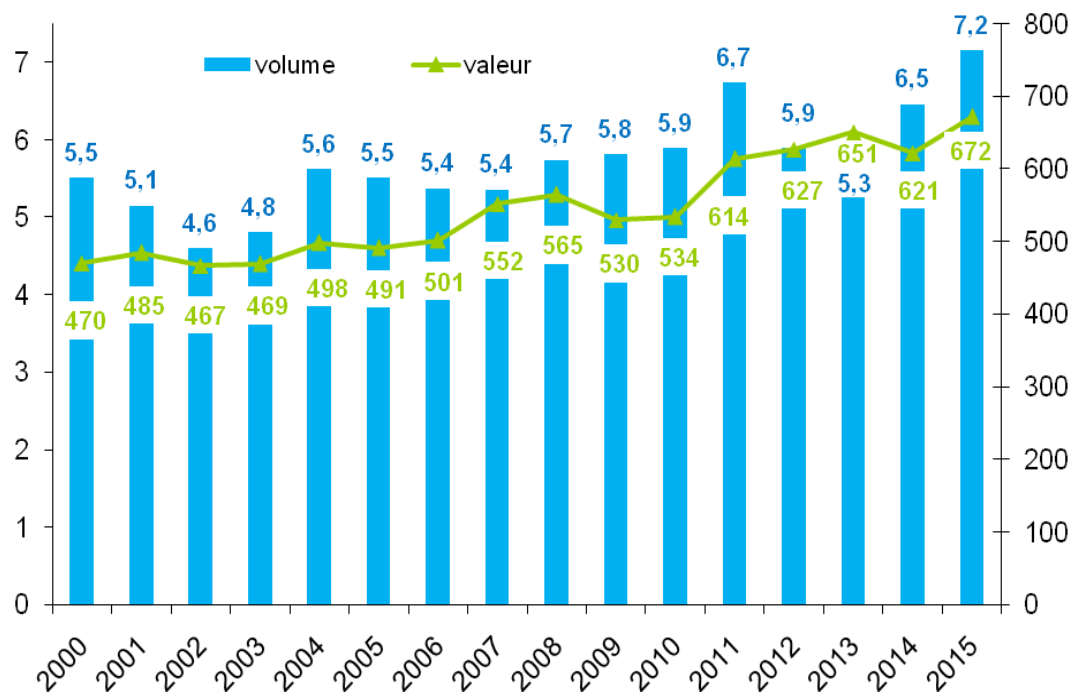
Source : OIV

Les importations françaises de vins

Evolution des importations françaises de vins

(en millions d'hectolitres)

(en millions d'euros)



Source : Agreste

Les importations françaises de vins ont progressé en 2015 (+11 % par rapport à 2014), cela fait suite à une année 2014 déjà marquée par une forte hausse des volumes importés (+23 %). En 2015, elles atteignent 7,2 millions d'hectolitres, un niveau record.

En valeur, les importations françaises, qui atteignent 672 millions d'euros, affichent des progressions moins importantes (+8 % par rapport à 2014).

Le marché à l'import en France semble plus soumis à variabilité ces cinq dernières années qu'au début des années 2000. Cela s'explique notamment par la prépondérance des vins espagnols, plus particulièrement des vins en vrac dans les importations françaises, et donc par une forme de dépendance aux disponibilités espagnoles.

La moindre hausse des importations en valeur par rapport aux volumes est également due au poids du vin en vrac espagnol dans les importations françaises qui a été commercialisé à des prix bas, et en baisse en 2015 (0,32 €/litre contre 0,34 €/litre en 2014 et 0,55 €/litre en 2013).

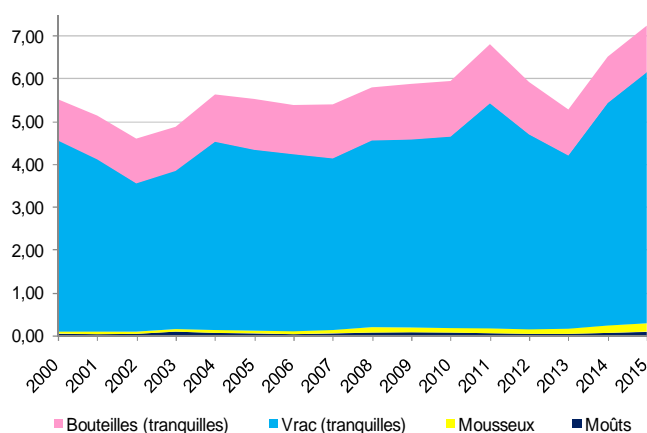
Les importations françaises de vins par catégorie

Dans la nomenclature douanière mondiale, on distingue les vins tranquilles en bouteille, en vrac, les vins mousseux en bouteille et les mouûts. Le poids de ces quatre groupes dans les importations françaises est exposé dans les graphiques suivants pour l'année 2015.

Poids des quatre groupes de produits identifiables dans la nomenclature douanière mondiale dans les importations françaises de vins en 2015

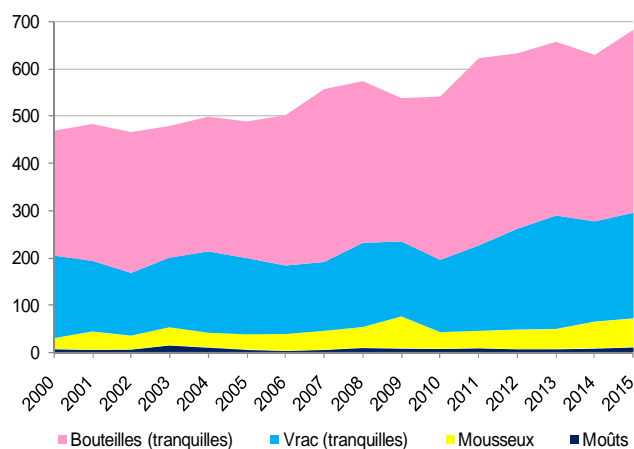
Volumes

(en millions d'hectolitres)



Valeurs

(en millions d'euros)



Source : Global Trade Atlas

Les importations françaises de vins sont avant tout constituées de vin en vrac (81 %). La France est le deuxième plus grand pays importateur de vins en vrac au monde derrière l'Allemagne. La majeure partie de ces volumes correspond à des vins en vrac sans indication géographique (SIG) et sans mention de cépage.

D'ailleurs, au cours des 15 dernières années, le vin en vrac a représenté entre 75 % et 81 % des importations françaises en volume et entre 30 % et 35 % en valeur. Les importations françaises de vins en vrac évoluent cependant conjoncturellement, notamment en fonction des disponibilités des fournisseurs et en premier lieu de l'Espagne, ce qui explique les pics enregistrés en 2011, 2014 et 2015.

Les moûts, qui se présentent également en vrac, occupent une part faible des importations que ce soit en volume ou en valeur.

La part des vins tranquilles en bouteille dans les volumes de vins importés s'élève à environ 15 % en 2015, elle est logiquement plus faible lorsque les importations de vins en vrac connaissent une nette hausse comme c'est le cas en 2015. Du fait de leur très bonne valorisation (au dessus de 3 €/litre ces quatre dernières années), les vins en bouteille importés représentent une part bien plus importante en valeur (33 %).

Les vins mousseux ne représentent que 3 % des volumes importés par la France mais ils sont en constante progression ces quinze dernières années ; les quantités importées ont augmenté de 270 % depuis 2000. Les importations de vins mousseux en provenance d'Italie et d'Espagne représentent, en outre, plus de 75 % des importations totales en 2015. Toutefois, la part de marché de l'Italie (41 %) dans les importations françaises de vins mousseux a nettement reculé par rapport à 2014 (53 %) au profit de l'Espagne (35 % en 2015 vs 32 % en 2014) mais surtout de l'Allemagne (20 % en 2015 vs 10 % en 2014). En effet, si les importations en provenance d'Allemagne de vins mousseux AOP sont en net recul, celles de vins mousseux hors AOP ont bondi de 150 %.

A un niveau plus détaillé, il est possible d'identifier différentes catégories au sein de ces groupes. A noter que dans l'ensemble « vins effervescents », on retrouve les vins mousseux mais aussi les vins pétillants (pression dans la bouteille < 3 bars), ces derniers sont inclus aux vins tranquilles dans la nomenclature douanière européenne qu'utilisent les douanes françaises.

La part des vins effervescents dans les importations est de 23 % en volume. 33 % de ces vins effervescents correspondent à des vins mousseux AOP, en valeur, ils atteignent 53 %. L'autre catégorie la plus représentée dans les importations de vins effervescents, les vins pétillants AOP (14 % en volume), est nettement moins valorisée (seulement 7 % en valeur).

En 2015, les importations françaises de vins, en volume et en valeur, sont réparties de la façon suivante :

		Volume			Valeur		
		Vrac	Bouteilles	Total	Vrac	Bouteilles	Total
Vins effervescents		/	23%	4%	/	15%	10%
Vins tranquilles > 15°		3%	17%	6%	4%	20%	14%
Vins tranquilles < 15°	- AOP	1%	21%	5%	2%	24%	16%
	- IGP	1%	14%	3%	3%	7%	6%
	- SIG	93%	25%	81%	87%	33%	53%
Moûts		2%	/	1%	4%	/	2%

Source : Douanes françaises

/ : non significatif

Les vins sans indication géographique (SIG) constituent l'essentiel des importations françaises de vins en vrac, en volume comme en valeur. Ils sont également bien représentés dans les volumes importés en bouteille. Tous les vins tranquilles importés en provenance de pays tiers (hors UE) sont aussi classés dans cette catégorie, le système de reconnaissance des indications géographiques n'étant valable que pour les vins produits en Europe.

Les vins tranquilles à appellations représentent près d'un quart des importations françaises de vins en bouteille en volume et en valeur, les vins à IGP sont quant à eux moins présents en volume (14 %) et surtout, moins bien valorisés (7 %).

Parmi les vins tranquilles > à 15°, on retrouve notamment les vins importés du Portugal (Porto essentiellement), qui sont très bien valorisés. Le Portugal est, grâce à ces vins, le premier fournisseur de la France en valeur en ce qui concerne l'ensemble des vins tranquilles en bouteilles.

Les importations françaises de vins par provenance

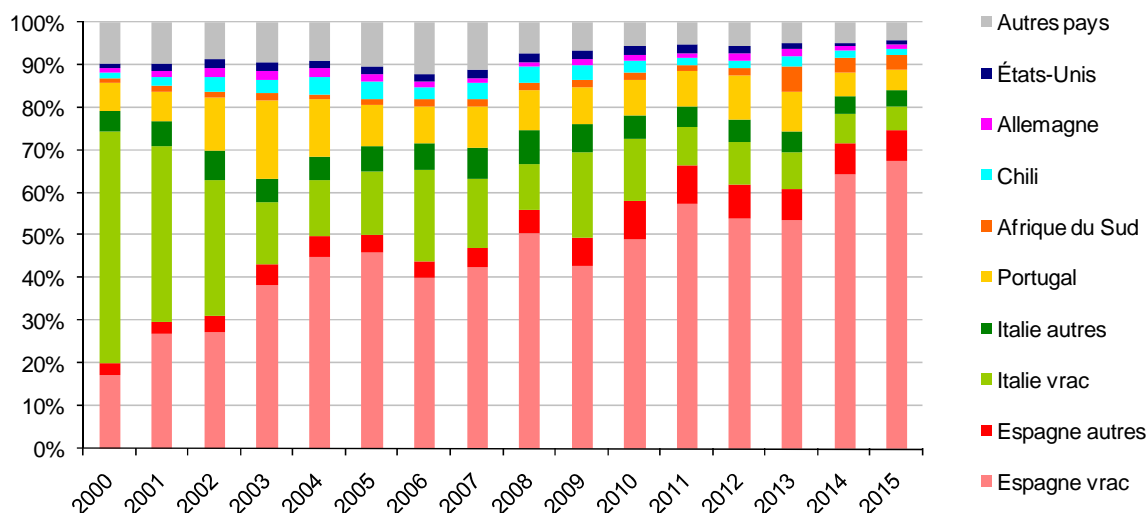
En volume, l'évolution des parts de marché des principaux pays fournisseurs du marché français en 2015 montre une véritable montée en puissance de l'Espagne, au détriment de l'Italie. Sa part de marché en 2010 était de 58 %. En 2015, avec une part de marché de 75 %, l'Espagne domine largement le marché français des vins à l'importation. L'origine Espagne est surtout présente parmi les vins SIG en vrac et sans mention de cépage.

Le Portugal et l'Italie perdent respectivement 6 et 5 points de parts de marché sur les vins embouteillés (tranquilles et mousseux) entre 2000 et 2015, alors que l'Espagne gagne 24 points. Au final, la provenance Espagne représente 35 % des volumes de vins en bouteille importés par la France en 2015, le Portugal 25 % et l'Italie 21 %.

Parmi les vins embouteillés, les vins mousseux et pétillants sont les seuls segments sur lesquels l'Espagne n'est pas leader. Néanmoins ils sont en progression.

En 2015, tout comme en 2014, l'Espagne semble donc laisser peu de place à la concurrence des autres pays fournisseurs. Certains pays tiers sont pourtant très présents sur le marché du vin en vrac, mais leurs exportations à destination du marché français ne peuvent se faire que lorsque leur offre est compétitive, ce qui avait été le cas entre 2005 et 2007 pour le Chili et l'Australie et en 2013 pour l'Afrique du Sud. Durant ces années, on avait pu observer une certaine diversification des importations mais aussi, en particulier en 2013, une diminution des quantités importées.

Evolution des importations françaises de vins par pays fournisseur en parts de marché volume (en pourcentage)



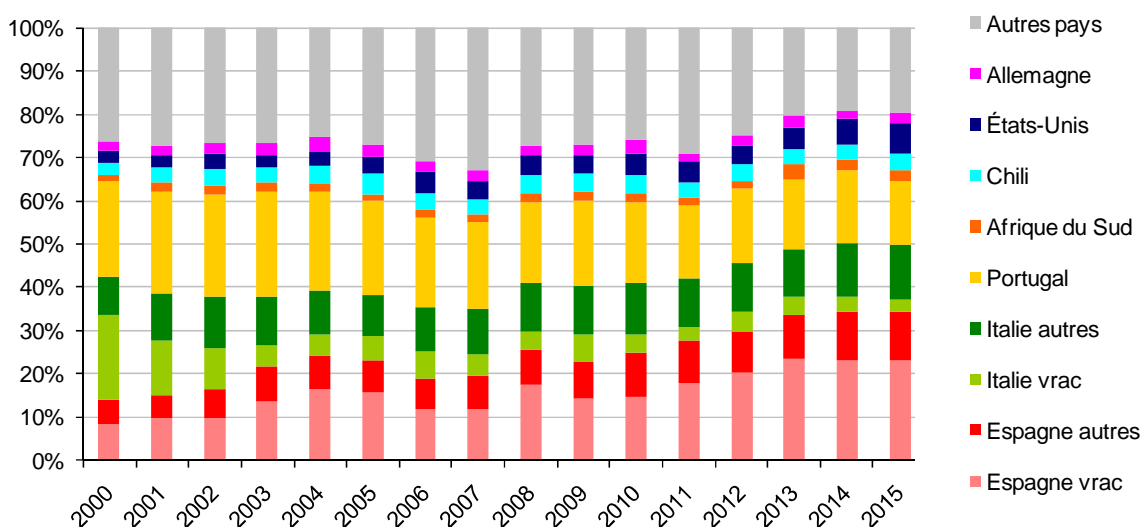
Source : Global Trade Atlas

La part de marché de l'Espagne dans les importations françaises atteint près de 75 % en volume, mais seulement 34 % en valeur. Elle progresse en outre moins rapidement en valeur qu'en volume sur le segment du vrac. Cependant, l'Espagne valorise de plus en plus ses vins embouteillés.

La part de marché en valeur de l'Italie est stable ces quatre dernières années. Par rapport à 2000, l'Italie a perdu des parts de marché sur le vrac et en a gagné sur les vins embouteillés, en particulier en 2014 et 2015 grâce aux vins effervescents. La part de marché en volume du Portugal connaît, quant à elle, une certaine érosion depuis 15 ans. Depuis 2005, le Portugal exporte majoritairement des vins en bouteille bien valorisés, ce qui explique la valeur élevée de sa part de marché : 15 % en valeur contre 5 % en volume pour 2015.

Les importations en provenance des « autres pays » (en gris dans les graphiques) représentent environ 4 % en volume mais autour de 20 % en valeur. Sur des volumes qui restent faibles, les importations sont donc très valorisées. Il existe tout de même d'importantes différences entre des fournisseurs tels que les pays du Maghreb ou d'Europe centrale et occidentale, où les vins sont à des prix bas, et des provenances plus atypiques où, à l'inverse, les vins se présentent à des prix élevés.

Evolution des importations françaises de vins par pays fournisseurs en parts de marché valeur (en pourcentage)



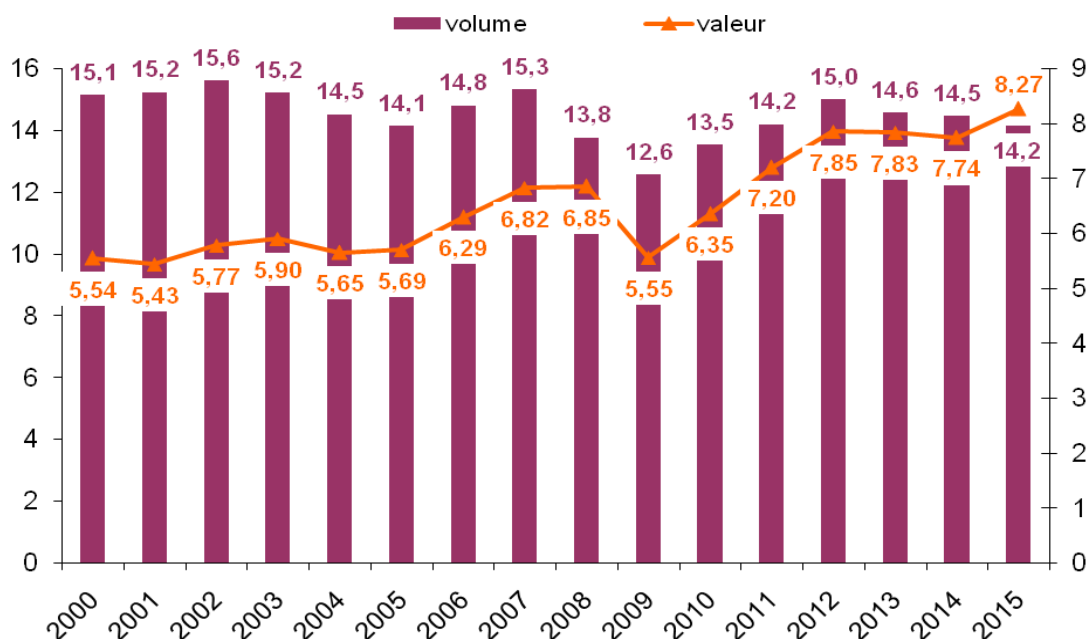
Source : Global Trade Atlas

Les exportations françaises de vins

Evolution des exportations françaises de vins

(en millions d'hectolitres)

(en milliards d'euros)



Source : Agreste

Par rapport à l'année passée, les exportations françaises de vins reculent légèrement en volume à -2,2 % mais progressent significativement en valeur à +6,8 %. Les volumes exportés en 2015 atteignent ainsi 14,2 millions d'hectolitres pour un chiffre d'affaires record de 8,27 milliards d'euros.

Après deux années de recul, tant en valeur qu'en volume, les exportations françaises en 2015 poursuivent leur diminution en volume mais connaissent un exceptionnel rebond en valeur. Autrement dit, la valorisation des exportations françaises de vins a été très importante durant l'année 2015.

Les exportations françaises de vins par catégorie

En valeur, l'année 2015 a été marquée par une hausse des exportations sur toutes les catégories, à l'exception des vins de France (SIG) qui ont vu leur valeur diminuer de 3,2 %. Les plus belles progressions ont été observées pour les vins effervescents, avec +12 % pour le Champagne et +16 % pour les effervescents hors Champagne.

En volume, en dehors des vins effervescents, aucune catégorie ne progresse à l'export. Cette baisse des exportations est notamment due au manque de disponibilités généré par des années de faibles récoltes.

Les exportations françaises de vins sont constituées à plus de 70 % de vins tranquilles en bouteille. Cette proportion est stable ces dernières années. Les exportations françaises de vins en vrac sont en recul depuis 2000, à l'exception de certaines années qui succédaient à de bonnes récoltes. Il apparaît donc que les segments les plus valorisés semblent aujourd'hui privilégiés, au détriment de segments dont l'export repose sur d'importants volumes et, en particulier, lorsque les disponibilités sont faibles.

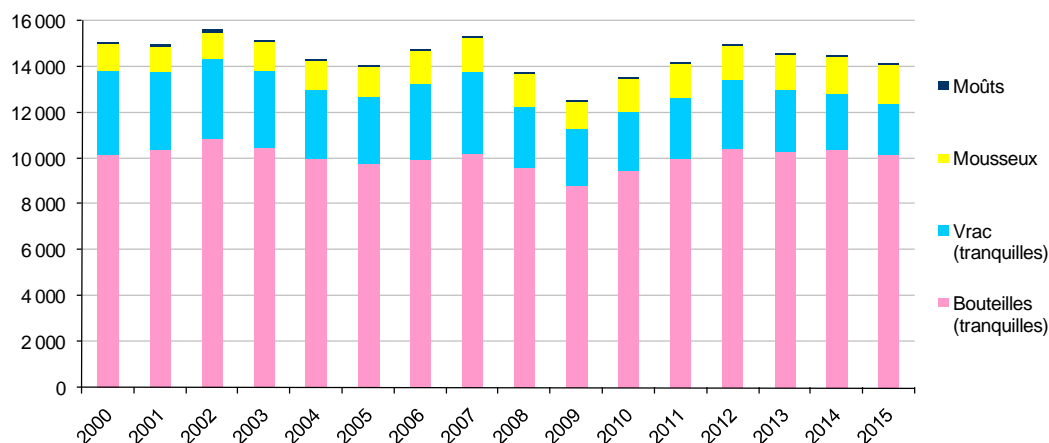
Pour les vins mousseux, dans un contexte de hausse de la demande mondiale, les exportations françaises se sont développées depuis 2000, ce qui est vrai pour le Champagne comme pour les autres catégories de vins mousseux. Leur part dans les exportations françaises gagne ainsi quelques points, passant en volume de 8 % à 12 % entre 2000 et 2015 et de 30 % à 36 % en valeur. Les vins mousseux hors Champagne progressent de façon continue à l'export depuis 2000, en volume et en valeur. Les exportations de Champagne se développent fortement de 2000 à 2007 mais connaissent un coup d'arrêt en 2008 et 2009. A partir de 2010, elles se stabilisent en volume sans retrouver ni un niveau, ni des hausses comparables à ce qui était observé avant la période de crise. Toutefois en valeur, depuis 2010,

les exportations de Champagne ont renoué avec la croissance, elles atteignent même un chiffre historiquement haut de 2,7 milliards d'euros d'exportations en 2015.

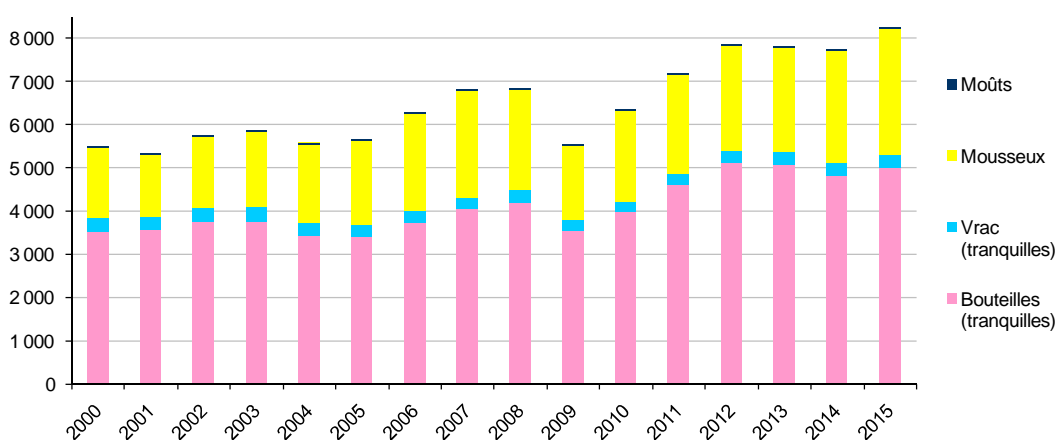
Aujourd'hui, les prix des vins exportés par la France comptent parmi les plus élevés au monde, ce qui traduit un positionnement sur des produits bien valorisés, et même de plus en plus valorisés au vu des évolutions que connaissent les prix moyens depuis quinze ans. Certaines catégories, comme les vins mousseux, sont particulièrement concernées.

Poids des quatre groupes de produits identifiables dans la nomenclature douanière mondiale dans les exportations françaises de vins en 2015

Volume (en milliers d'hl)



Valeur (en millions d'euros)



Source : Global Trade Atlas

En 2015, les exportations françaises de vins, en volume et en valeur, sont réparties de la façon suivante :

		Volume			Valeur		
		Vrac	Bouteilles	Total	Vrac	Bouteilles	Total
Vins effervescents	- Champagne	/	9%	8%	/	34%	33%
	- Autres	/	6%	5%	/	3%	3%
Vins tranquilles > 15°		/	1%	1%	/	1%	1%
Vins tranquilles < 15°	- AOP	16%	42%	38%	32%	47%	47%
	- IGP	35%	25%	27%	33%	9%	10%
	- Vins de France	27%	10%	13%	21%	3%	4%
	- Autres SIG	22%	8%	10%	14%	2%	3%

Source : Douanes françaises

/ : non significatif

Les moûts, constituant une part négligeable des exports français de vins, ne sont pas présentés dans le tableau précédent.

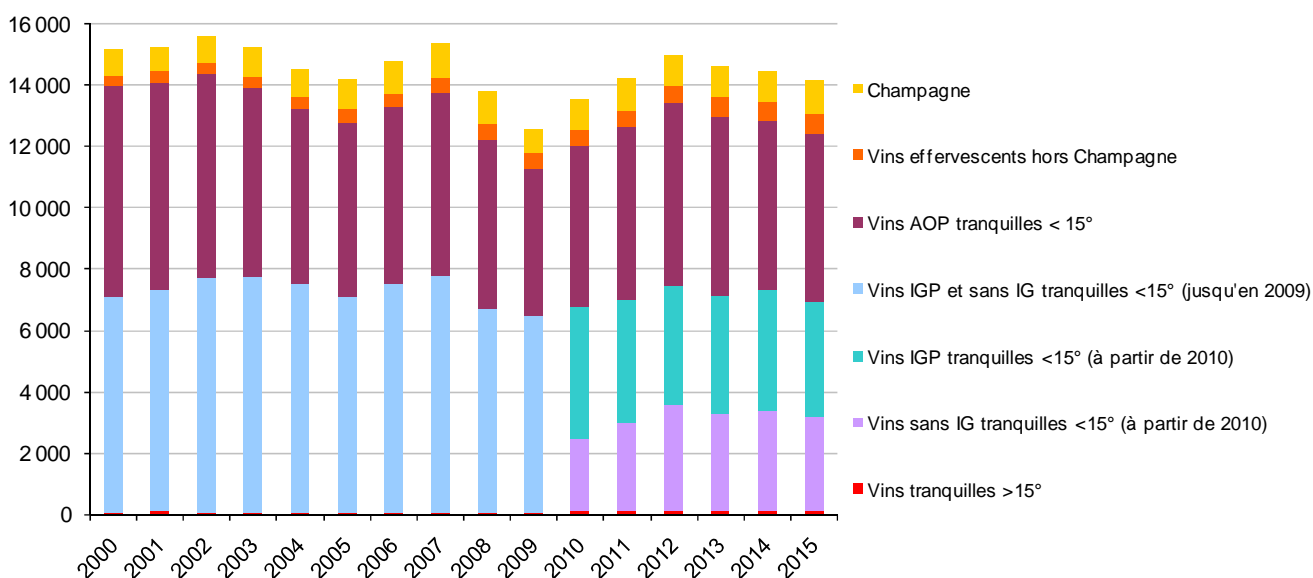
Les vins effervescents sont, dans les exportations françaises, essentiellement des vins mousseux. Le Champagne représente au total 33 % de la valeur dégagée par les exportations françaises, une part en croissance du fait du repli de l'autre principale catégorie fortement contributrice à la valeur des exportations, les vins tranquilles AOP < 15°.

Les vins tranquilles AOP < 15° constituent en effet la majeure partie des exportations françaises de vins, autant en volume qu'en valeur. Ils représentent une part encore plus grande dans les exportations en bouteille.

Les vins à IGP et les Vins de France (SIG) sont les catégories les plus importantes des exportations de vins en vrac en volume. La distinction est faite dans ce tableau entre les vins sans indication géographique produits en France (Vins de France) et les autres (produits en UE ou dans un pays tiers). En 2015, les exportations des autres vins SIG ont progressé notamment du fait de faibles disponibilités en Vins de France, ce qui signifie que, pour continuer à approvisionner ses marchés sur le segment des vins SIG, la France a eu recours à de la réexportation.

Exportations françaises de vins par catégorie en volume¹

(en milliers d'hectolitres)



Source : Agreste

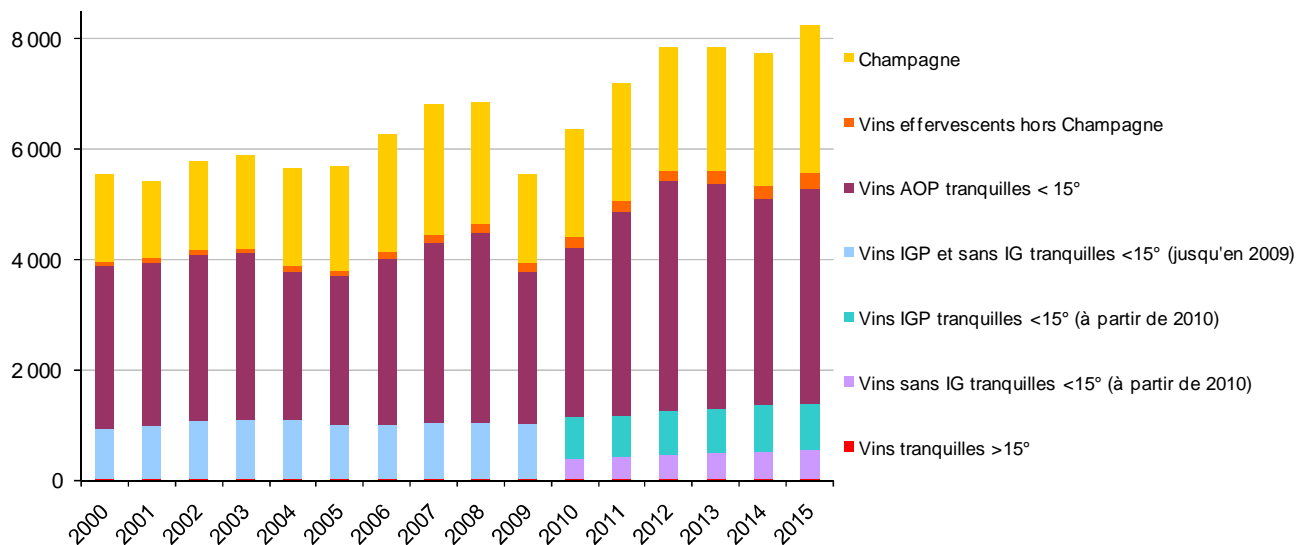
L'évolution des exportations depuis 2000 montre une certaine stabilité de la structure des exportations. Au début des années 2000, les vins AOP tranquilles < 15° constituaient une part plus importante des exportations françaises, mais cette part s'est érodée au profit d'autres catégories tels que les vins effervescents.

En 2008 et 2009, toutes catégories confondues, les exportations chutent. Les années suivantes, de 2010 à 2012, les vins AOP, le Champagne, mais aussi les vins SIG tranquilles ont connu la plus forte hausse à l'export, à la fois en volume et en valeur. Les vins IGP tranquilles ont progressé, quant à eux, uniquement en valeur. Les exportations de vins effervescents hors Champagne ont également été en hausse entre 2010 et 2012 en volume et en valeur, en restant tout de même sur des volumes exportés et une valeur dégagée relativement faibles. Depuis 2012, la baisse des exportations affecte surtout les vins tranquilles AOP < 15°.

¹ Une nouvelle nomenclature introduite dans les pays de l'Union européenne permet de distinguer depuis 2010 seulement les vins sans indication géographique des vins à Indication Géographique Protégée.

Exportations françaises de vins par catégorie en valeur

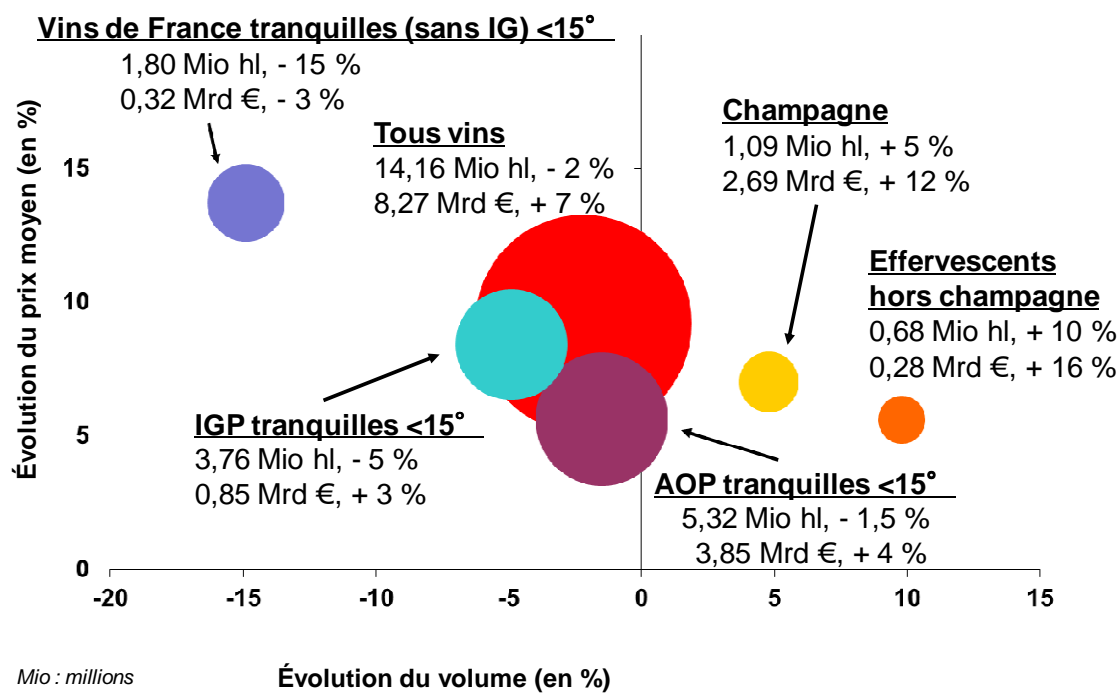
(en millions d'euros)



Source : Agreste

Le graphique suivant présente les évolutions des exportations françaises de vins, en volume et en prix, entre 2014 et 2015. La taille des disques est proportionnelle au volume de vins exporté en 2015 pour chaque catégorie.

Evolution des exportations françaises de vins par catégorie en volume et en prix Comparaison 2015 / 2014



Mio : millions
Mrd : milliards

Source : Douanes françaises

Les exportations de vins tranquilles AOP augmentent en valeur par rapport à 2014 du fait d'une hausse des prix moyens export, les volumes exportés ayant légèrement reculé. Cela cache cependant d'importantes disparités entre appellations. Les AOP du Languedoc-Roussillon ont nettement reculé en volume (-10 %) mais la hausse du prix moyen export a permis de limiter le recul des valeurs (-3 %). A l'inverse les AOP Côtes-du-Rhône ont affiché des volumes exportés en hausse (+14 %) et un prix moyen export en légère baisse (-3 %). Les AOP Bordeaux, qui représentent une majorité des exportations de

vins AOP, ont quant à elles vu leur quantité reculer à l'export (-3 %) mais avec une meilleure valorisation grâce à des prix moyen en hausse (+6 %).

De même, les exportations de vins IGP tranquilles perdent du terrain en volume (-5 %) mais bénéficient d'une meilleure valorisation grâce à un prix moyen export qui s'accroît de 8 %.

A la différence, les Vins de France (SIG) ont connu une situation moins favorable à l'export avec une diminution, à la fois, des volumes (-15 %) et des valeurs (-3 %). En effet, la hausse de prix moyen export (+14 %) n'a pas suffi à compenser la baisse des quantités exportées du fait de faibles disponibilités, qui ont en partie été remplacées par des exports de vins sans indication géographique non produits en France.

En 2015, le segment des vins effervescents se distingue de nouveau par son dynamisme. Le Champagne poursuit sa tendance haussière en conjuguant augmentation des volumes (+5 %) et du prix moyen export (+7 %). Les exportations de vins effervescents hors Champagne présentent également de très bons résultats (+10 % en volume et +16 % en valeur).

Les exportations françaises de vins par destination

Les exportations françaises de vins s'effectuent pour la majorité sur le marché européen. Les deux premières destinations des flux d'export de la France sont l'Allemagne et le Royaume-Uni. Si l'on ajoute la Chine et la Belgique, cela représente plus de la moitié des débouchés en volume.

En 2015, l'Allemagne reste le premier marché en volume des vins français à l'export. Néanmoins, comparé à l'an passé, les exportations françaises vers cette destination se réduisent en volume et en valeur.

Le Royaume-Uni, qui était en 2014 le premier marché en valeur, a importé moins de vins français en quantité. Toutefois, les vins français exportés vers ce marché ont été mieux valorisés en 2015, ce qui a permis à la France de maintenir ses exports en valeur.

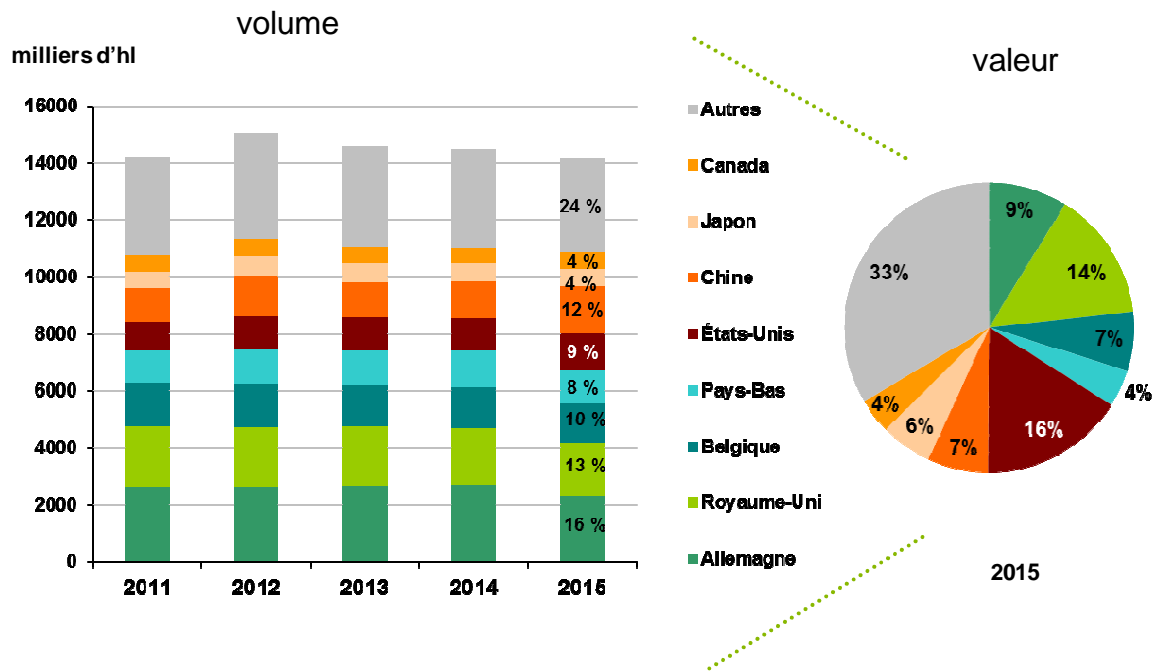
Désormais, les Etats-Unis deviennent la première destination des exportations françaises de vins en valeur avec 1,33 milliard d'euros d'exportations, ce qui représente une croissance de 24 % par rapport à 2014. Cette performance est due à la forte progression des exportations de Champagne vers ce marché (+36 % par rapport à 2014 en valeur).

A la troisième et quatrième place des destinations pour les vins français en volume se trouvent la Chine et la Belgique. Les exportations françaises à destination du marché belge étaient jusqu'à 2014 plus importantes que celles destinées au marché chinois. Les deux destinations ne connaissent pas la même tendance. Les exportations de vins vers la Belgique s'érodent d'années en années, et ce plus particulièrement en volume qu'en valeur. A l'inverse, les exportations destinées à la Chine connaissent une forte croissance annuelle depuis le début des années 2000, qu'elles soient en volume ou en valeur. Par conséquent, en 2015, la Chine (1,64 million d'hectolitres pour 556 millions d'euros) est passée devant la Belgique (1,35 million d'hectolitres pour 547 millions d'euros).

Si seulement huit pays représentent plus des trois quarts des débouchés des vins français à l'export en volume, ce n'est pas le cas en valeur où une diversité de pays dans le monde importe des produits globalement mieux valorisés que les principaux marchés clients de la France, certes, sur des volumes plus faibles.

Quelques pays se démarquent comme étant traditionnellement acheteurs de vins très bien valorisés, c'est en particulier le cas des Etats-Unis, du Royaume-Uni, du Japon, de Honk-Hong ou de Singapour. A l'inverse, la France exporte des vins faiblement valorisés vers d'importants pays importateurs comme l'Allemagne, la Chine ou les Pays-Bas. Cela s'explique pour l'Allemagne par la prépondérance des importations de vins en vrac mais pour les deux autres pays, il s'agit essentiellement d'importations de vins en bouteille à des prix bas.

Exportations françaises de vins par destination, en parts de marché volume et valeur
(en pourcentage)



Source : Global Trade Atlas

L'évolution des exportations françaises de vins par destination entre 2015 et 2014 affiche des tendances divergentes selon les marchés de destination en volume. Par contre, excepté le marché chinois, on observe une tendance générale à la hausse du prix moyen des exportations.

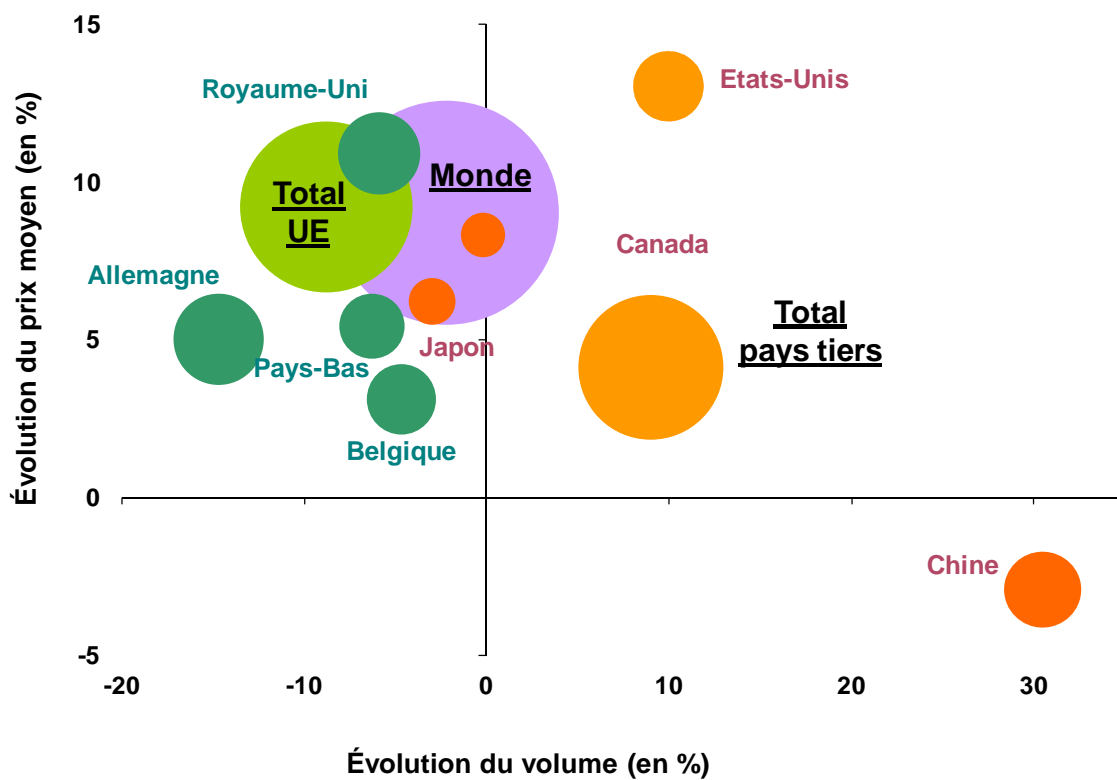
A destination des pays tiers, et tout particulièrement des États-Unis, les exportations françaises de vins ont progressé en volume mais aussi en prix moyen. Les États-Unis, désormais premier marché pour les vins français en valeur, voient donc toujours leurs importations de vins français progresser et s'affirment comme un marché porteur pour la France.

A l'inverse, pour l'ensemble des pays de l'UE, et surtout l'Allemagne, les quantités exportées reculent. Toutefois la France a pu maintenir, voire augmenter ses valeurs exportées sur le marché européen grâce à des prix moyens en hausse, notamment vers le Royaume-Uni.

Le prix des vins français exportés vers l'Allemagne, qui importe généralement des vins peu valorisés, connaît une croissance notable ces dernières années, signe d'une dynamique nouvelle sur ce marché, avec la perspective de meilleures performances en valeur que dans le passé.

Sur le marché chinois, le volume des exportations françaises 2015 se situe à un niveau bien supérieur à celui de 2014 mais ces dernières subissent une légère baisse de prix. La Chine importe toujours à plus bas prix, toutes provenances confondues, ce qui renforce la concurrence à laquelle la France doit faire face sur ce marché.

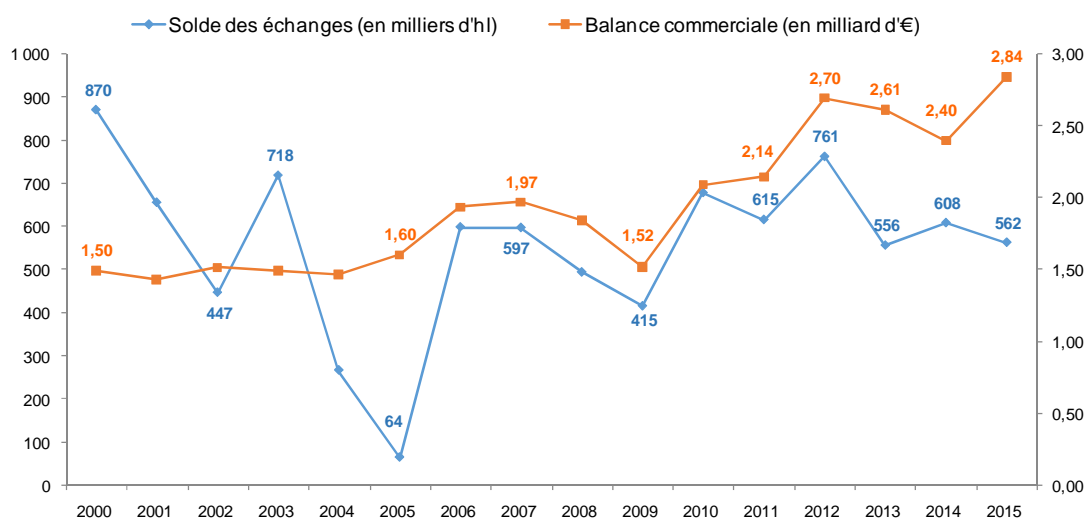
Evolution des exportations françaises de vins par destination en volume et en prix
Comparaison 2015 / 2014



Source : Global Trade Atlas

Focus sur le commerce extérieur français des spiritueux

Evolution du solde des échanges de la France en spiritueux



Source : Global Trade Atlas

Traditionnellement la France est exportatrice nette de spiritueux. Son solde des échanges est en effet très nettement positif en 2015 et, comme pour le vin, il atteint un niveau record en valeur avec une balance commerciale de +2,84 milliards d'euros.

La valorisation des exportations françaises de spiritueux a été en très nette progression puisque la forte hausse des valeurs exportées (3,95 milliards d'euros, soit +13 %) a été corrélée à un recul des volumes exportés (1,73 million d'hectolitres, soit -5 %). D'ailleurs depuis 2011, on assiste conjointement à une érosion des quantités exportées par la France et une croissance soutenue des valeurs exportées.

Evolution des exportations françaises de spiritueux

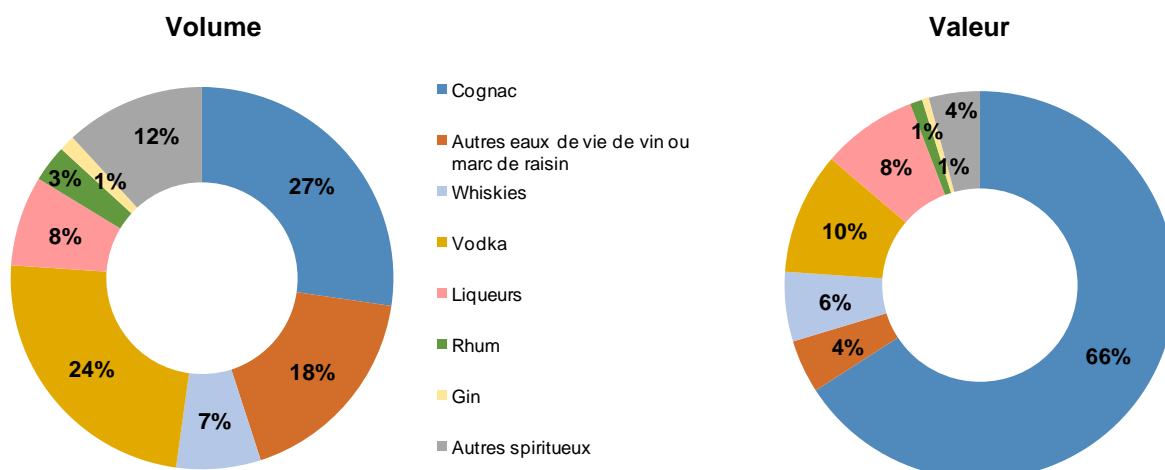


Source : Global Trade Atlas

Dans le même temps, les importations françaises de spiritueux qui restent bien en deçà en valeur (1,11 milliard d'euros) représentent un volume tout de même important (1,17 million d'hectolitres). Il s'agit essentiellement d'importations de Whiskies (92 % en volume et 95 % en valeur), la majeure partie provenant du Royaume-Uni (82 % en volume et 80 % en valeur). Ces dernières sont, depuis le début des années 2000, dans une tendance stable en volume et haussière en valeur.

Exportations françaises de spiritueux par produits en 2015

(en pourcentage)

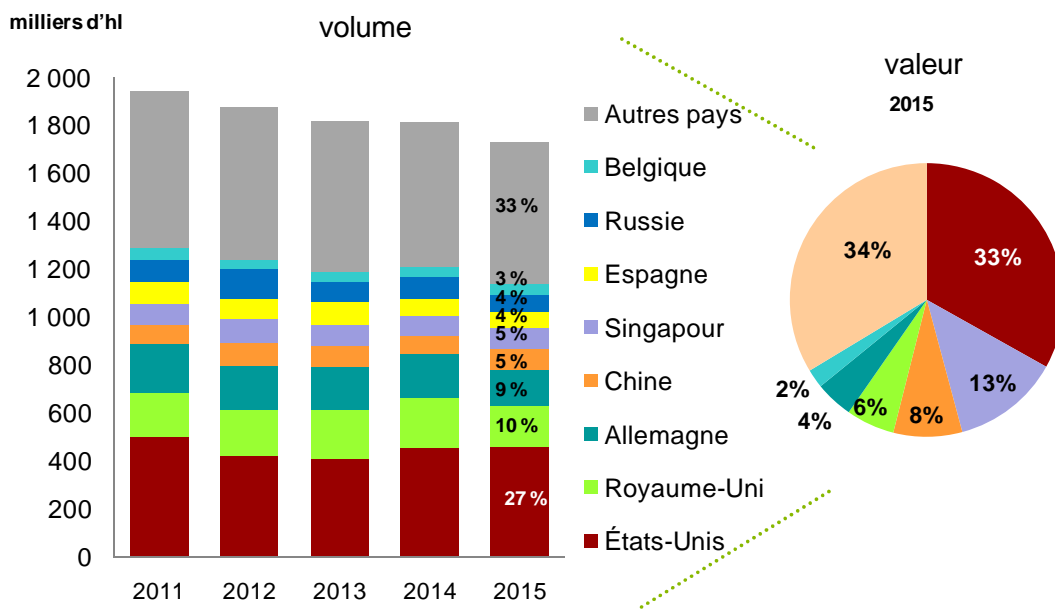


Source : Global Trade Atlas

Dans le détail des exportations françaises de spiritueux, on note la prépondérance des exportations de Cognac qui représentent en 2015 plus d'un quart des flux exportés en volume, mais surtout 66 % des valeurs exportées. La Vodka représente la deuxième catégorie de spiritueux exportés par la France en 2015. A l'inverse du Cognac, les exportations de Vodka pèsent pour un quart des volumes exportés mais seulement 10 % des valeurs. La valorisation n'est, en effet, pas la même avec un prix moyen à l'export inférieur: 9,7 €/litre pour la Vodka et 55,5 €/litre pour le Cognac en 2015. En tendance, les deux catégories de produit sont en croissance, que cela soit en valeur ou en quantité.

Exportations françaises de spiritueux par destination, en parts de marché volume et valeur

(en pourcentage)

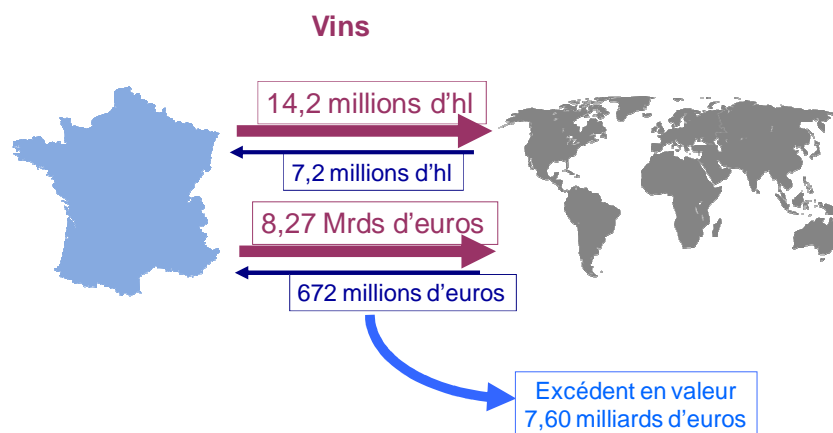


Source : Global Trade Atlas

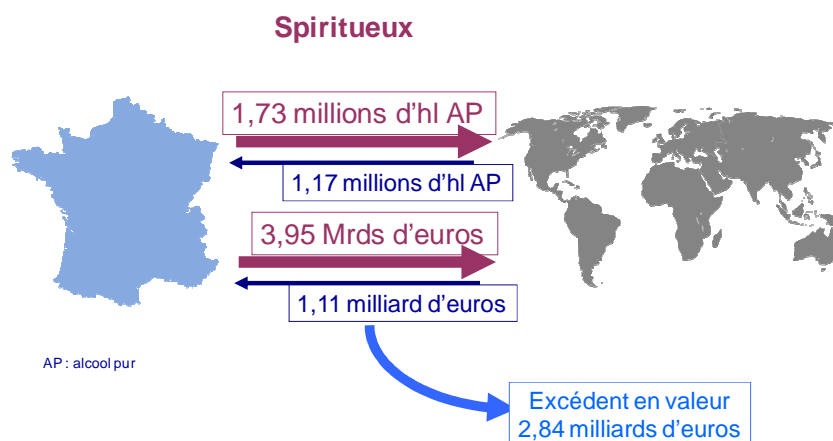
A ce jour, les États-Unis restent le marché le plus porteur pour les exportations françaises de spiritueux que cela soit en volume (27 % de part de marché) ou en valeur (33 % de part de marché). En 2015, la France y exporte essentiellement des quantités de Vodka (46 %) et de Cognac (40 %). Néanmoins c'est le Cognac qui assure de loin l'essentiel du chiffre d'affaires des exportations françaises de spiritueux vers le marché américain (71 %).

Le solde du commerce extérieur des vins et spiritueux

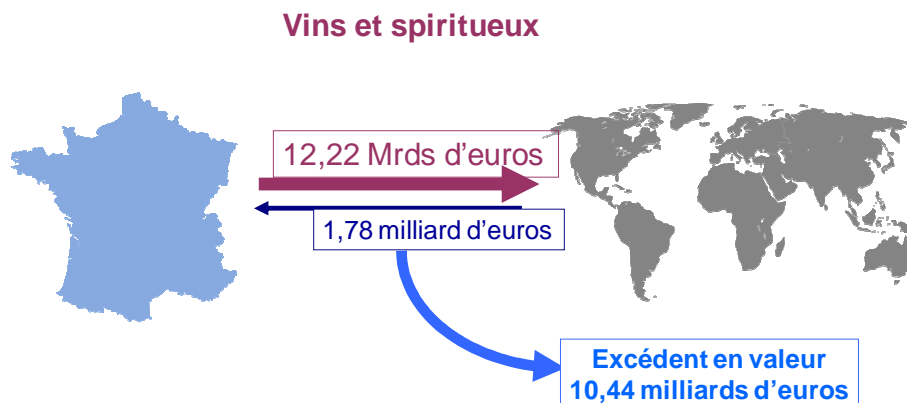
Le solde de la balance commerciale des vins affiche un excédent de plus de 7,60 milliards d'euros en 2015 et est en hausse par rapport à 2014 du fait de l'augmentation des exportations françaises cette année.



Après une année de baisse en 2014, la balance commerciale des spiritueux affiche de très bons résultats en 2015 avec 2,84 milliards d'euros, soit +18 % par rapport à l'année passée.



Le solde de la balance commerciale des vins et spiritueux affiche un excédent de **10,44 milliards d'euros en 2015**.



Les exportations françaises de vins et spiritueux ont affiché une hausse soutenue en 2015, ainsi elles se maintiennent à un très haut niveau et affichent même un record historique. Le secteur des vins et spiritueux regagne une place en 2015 et devient le deuxième poste excédentaire de la balance commerciale française derrière l'aéronautique (22,8 milliards d'euros) et devant les parfums et cosmétiques (9,2 milliards d'euros).

